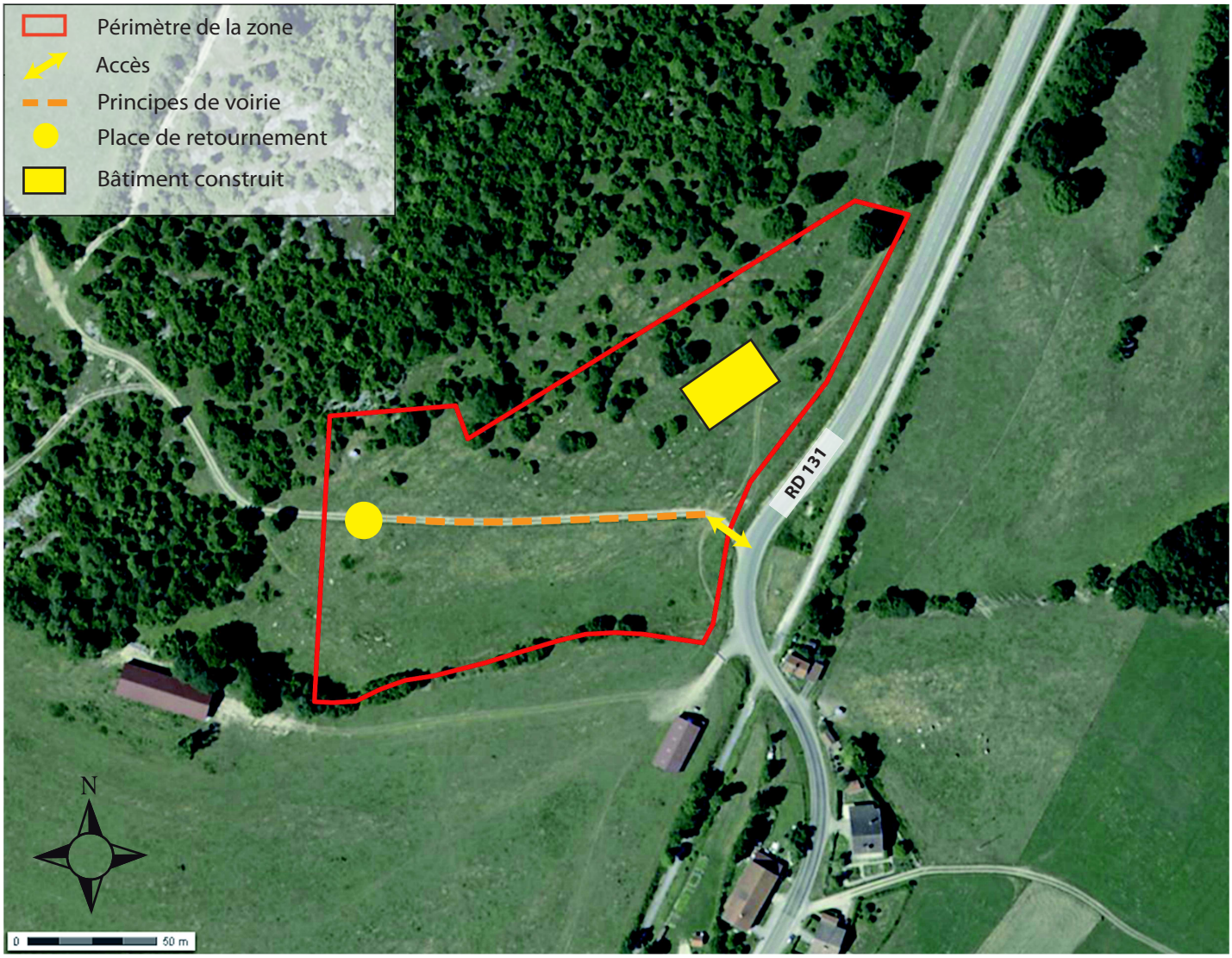
Orientation d'Aménagement et de Programmation
Zone 1AUe "Au Plane"



Accès et déplacements

L'accès se fera depuis la Route Départementale n°131. Même si la visibilité au niveau de l'accès est bonne (extérieur du virage), l'aménagement d'un carrefour adapté de type tourne-à-gauche par exemple sécuriserait l'entrée des véhicules en provenance de La Longeville Village.

La desserte principale à l'intérieur de la zone utilisera l'emprise du chemin existant jusqu'à une place de retournement permettant aux véhicules de faire demi-tour. Selon les activités accueillies sur la zone et leurs besoins en terme de surface, des voiries supplémentaires pourront être créées.

Formes urbaines

Une attention particulière sera portée sur la qualité des constructions et leur intégration dans le paysage.

Une densité de 12 logments à l'hectare minimum est à respecter.